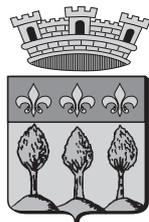


Les Échos

Octobre 2008

Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITO

Les vendanges battent leur plein. Il faut toutefois se pincer pour le croire. Où est l'euphorie d'antan, où sont les colles bruyantes, les rues qui s'animaient dès la fin du travail et le bal sous les halles ? Au-delà de la nostalgie, souhaitons que nos vignerons puissent rentrer la récolte dans les meilleures conditions et que les consommateurs sachent apprécier leur production autant qu'elle le mérite.

Avis aux pollueurs : des amoncellements de déchets défigurent notre paysage. Qui que l'on soit et même sur un terrain dont on est propriétaire, on n'a pas le droit de déposer des déchets. Un arrêté municipal existe à ce propos et tout sera fait pour qu'il soit respecté.

Police municipale : Olivier Pantalé quitte le service de notre collectivité à compter du 30 septembre. Le Conseil municipal décide de ne pas le remplacer mais préfère désigner, parmi ses personnels, un agent technique qui remplira la fonction d'Agent de Sécurité des Voies Publiques. Ce dernier sera assermenté et son rôle semble mieux adapté à la nature de notre commune. L'argument financier a également été pris en compte par les élus qui réduisent dans le même temps les charges de personnel. Je prendrai, le moment venu, l'arrêté de nomination pour date d'effet au 1er octobre. Une information plus complète figurera dans la prochaine édition.

Impôts locaux : Des contribuables lauranais demandent des précisions sur l'augmentation substantielle du montant de l'impôt sur le foncier bâti afférent à leur domicile. Il faut savoir que les bases prises en compte pour le calcul de l'impôt datent de 1970. Depuis, et c'est heureux, des éléments de confort ont été installés (WC, salle de bain, chauffage, etc). Ainsi de nombreux immeubles du village, bien qu'équipés d'installations considérées d'ailleurs aujourd'hui comme indispensables, étaient jusque là, classés dans la catégorie des immeubles insalubres et la base servant au calcul de l'impôt était restée très basse. L'effort financier demandé par la commune était presque exclusivement supporté par les résidences neuves ou bien par celles dans lesquelles les travaux avaient été portés à la connaissance du service des impôts. Dans ce cas, l'impôt payé pouvait être multiplié par deux par rapport à celui frappant une résidence de confort comparable non réévaluée.

Ces dernières années, la commission communale des impôts locaux a travaillé pour que tous les contribuables soient traités avec le maximum d'équité, ce qui se traduit par l'augmentation de l'imposition des uns et la modération pour celle des autres.

Les numéros de nos bulletins connaissent un remarquable succès. Tout le mérite en revient à l'équipe de rédaction dirigée par Geneviève Fournil. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions.

Le maire,
Jean LOUBAT

RENTRÉE SCOLAIRE

Grâce à la diligence de nos ATSEMS, Béatrice et Martine, c'est dans une classe pimpante, aux couleurs gaies, que nos plus petits ont repris le chemin de l'école maternelle. Ils ont été accueillis par Florence Ramos, nouvellement nommée dans notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à Laurie Gomez, enseignante en C.P.-C.E.1, Fanny Désert, responsable du RASED (soutien scolaire) et Stéphanie Raille, qui décharge la directrice tous les jeudis. Elles rejoignent Marie Soler, directrice du groupe scolaire, et Bruno Gabaldon, enseignant en CE2-CM1.

L'école primaire a elle aussi bénéficié de l'intervention de nos employés municipaux : le préau et ses boiseries ont été repeints ; une cinquième classe a été créée dans l'ancien logement de fonction ; la haie de cyprès, allergène, a été arrachée et sera remplacée par des arbres, afin d'ombrager la cour. C'est donc un local neuf et un cadre rafraîchi qui a accueilli les élèves.

Bienvenue à ces jeunes professeurs des écoles qui remplissent une noble mission, si difficile, si exigeante et si nécessaire à la fois : éduquer nos enfants. Bonne rentrée à toutes et à tous, petits et grands ! Sans oublier ceux qui ont pris, cette année, le chemin du collège.

UN FRUIT POUR LA RÉCRÉE

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a lancé une grande action au niveau national, qui consiste à distribuer un fruit par semaine à chaque enfant des écoles primaires, cela gratuitement. Cette distribution sera suivie d'un accompagnement pédagogique à la découverte des différents fruits, de leur histoire, des savoir-faire, des territoires et des cultures qui les produisent. En effet, au delà de l'aspect nutritionnel, l'apprentissage du goût et la connaissance de l'origine des fruits seront enrichissants pour les enfants. L'objectif est de faire acquérir à l'enfant une culture du fruit comme un élément nouveau de son identité alimentaire.

Cependant, et afin de respecter les principes de développement durable, la commune souhaite, pour cette opération ne pas aggraver son bilan carbone, et mener un réflexion au maintien ou à la mise en place des filières de proximité en y associant les agriculteurs locaux.

Notre village (le seul de l'Aude) a décidé de s'engager dans cette action qui commencera ce premier trimestre.

LOTISSEMENT DU BOUSQUET

Concernant le projet de lotissement, le propriétaire des terrains est toujours à la recherche d'un lotisseur intéressé par cette réalisation. Le précédent projet n'ayant pas abouti. Nous vous tiendrons informé des évolutions de ce dossier.

QUALITÉ DE L'EAU POUR NOTRE COMMUNE EN 2006 2007

Laure est alimenté par 2 captages : Laprade et Fontbarote. Les analyses ont porté sur plusieurs points essentiels pour notre santé : bactériologiques (eau de bonne qualité) ; minéralisation (eau peu calcaire) ; nitrates (eau présentant peu ou pas de nitrates) ; fluor (eau non fluorée ; mais pour lutter contre les caries dentaires, un apport supplémentaire de fluor peut être fait, mais pas sans avis médical) ; pesticides (pas de pesticides). En conclusion, l'eau du village est de bonne qualité, ne contenant aucune substance indésirable ou toxique, pouvant être consommée sans restriction d'usage.

ORDURES MÉNAGÈRES

Une façon citoyenne de réduire le volume de ses ordures ménagères est d'en composter la partie fermentescible ; le jardin est un endroit idéal pour faire son compost. Pour ceux qui n'ont pas cette chance, Vous pouvez acquérir un composteur à la communauté des communes moyennant la modique somme de 20 euros. Tél. 04 68 78 10 85

PERMANENCES JURIDIQUES

Une permanence juridique de l'UFC Que Choisir se tiendra chaque premier mercredi du mois, de 18h à 19h, sur rendez-vous à prendre à la mairie.

TÉLÉ-ASSISTANCE

La communauté de commune du Haut-Minervois a conventionné avec l'association Présence verte, l'installation gratuite du matériel de télé-assistance à ses habitants. Pour tous renseignements : 04 68 78 10 85.

OPÉRATION BRIOCHES

Cette année encore, l'opération brioche se déroulera à Laure du 6 au 12 octobre à l'initiative de l'AFDAIM-ADAPEI 11 ; elle a pour but de vous proposer des brioches à 5 euros

pour soutenir divers projets en direction des personnes handicapées de l'Aude. Cette structure qui existe depuis 53 ans au profit de la population audoise apporte aujourd'hui des réponses globales, efficaces et de qualité, pour permettre à la personne en situation de handicap mental de vivre une existence enrichissante et heureuse. Nous espérons donc que vous ferez un bon accueil aux personnes qui vous présenteront ces brioches.

BIBLIOTHÈQUE : modification des horaires

Afin d'accueillir les classes qui souhaiteraient venir, l'ouverture de la bibliothèque est avancée de 15 h 30 à 17 h 30, tous les lundis. Les horaires des mercredis et samedis restent inchangés.

ENSEMBLE VOCAL AUBADE

C'est dans la joie des retrouvailles que les choristes de l'Ensemble vocal Aubade ont repris le chemin des répétitions. Ils préparent leurs concerts d'automne et s'apprentent à aborder leur nouveau programme : un répertoire SWING. Karla Doyen, chef de chœur, invite toutes les personnes intéressées et motivées par le chant choral, à venir nous rejoindre. Les répétitions ont lieu tous les mardis, de 20h20 à 22h30, à la Maison des Associations. Pour tout renseignement, téléphoner au : 06 76 82 36 89.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Les Virades de l'espoir sont les manifestations phare de l'association **Vaincre la Mucoviscidose**. Elles ont lieu chaque dernier week-end de septembre dans toute la France. Elles représentent 50% des ressources de l'association. La Virade de l'espoir est une marche, une randonnée pédestre, cycliste... où chacun peut accomplir un effort physique en apportant un don personnel et/ou d'autres dons recueillis auprès de son entourage. Grande fête du sport, de l'amitié et de la solidarité, la Virade s'entoure de nombreuses animations ludiques, culturelles et festives.

La Virade est un événement multirégional : les médias s'en font l'écho et de nombreux partenaires, entreprises, collectivités locales, associations, établissements scolaires, s'y retrouvent chaque année plus nombreux

pour donner à **Vaincre la Mucoviscidose** les moyens de mener à bien ses missions.

Elles se déroulent chaque année le dernier week-end de septembre : en 2008, le rendez-vous est fixé au dimanche 28 septembre. Elle mobilise un million de participants et des dizaines de milliers de bénévoles dans près de 480 communes. Rendez-vous donc à Villeneuve-Minervois pour cette journée.

Au programme :

– le matin, une randonnée pédestre ou VTT (avec le club cyclotouriste de Caunes-Minervois)

– l'après-midi, kermesse et jeux.

Venez nombreux soutenir cette initiative.

REPAS DE QUARTIERS

L'été a vu reflorir cette belle tradition des repas de quartiers. Les Lauranais des quartiers du lavoir et de l'école et les habitants du lotissement « La Garrigue », se sont tour à tour retrouvés autour d'une bonne table. La joie et la convivialité ont présidé à ces réunions qui ont resserré, si besoin était, l'entente et l'amitié. Un seul souhait en se quittant : se retrouver l'an prochain réunis !

VIN PRIMEUR

Comme chaque année Le Cellier Laurant Cabaret organisera une journée d'animations à la cave pour fêter le vin primeur. Le soir, le comité des fêtes organisera un repas au foyer. Réservation chez les commerçants comme d'habitude.

GYMNASTIQUE

Des cours de gymnastique seront donnés le mardi de 17h45 à 18h45 au foyer dans un premier temps. Il s'agit de gym douce : étirements, quelques abdos, ainsi que d'autres exercices à la demande. Cette activité entre dans le cadre de l'association Éveil et Loisirs que vous devrez contacter pour vous inscrire. Les cours commencent début octobre. Tél. 04 68 78 37 63 ou 04 68 78 96 84.

BOURSE TOUTES COLLECTIONS

Dimanche 9 novembre se déroulera à Villeneuve-Minervois la première bourse de toutes collections : jouets, voitures, timbres, cartes, maquettes marionnette... Salle polyvalente, toute la journée, entrée gratuite.

RENDEZ-VOUS : APÉRITIF-CONCERT

L'Ensemble vocal AUBADE serait heureux de vous accueillir au foyer municipal de Laure, samedi 25 octobre, à 18h. Les choristes et les élèves de l'école de chant de Karla Doyen vous interpréteront un court programme de chants contemporains. À l'issue de ce concert, vous sera offert l'apéritif de l'amitié.